

LE PRÉSENT SYMPOSIUM

Rémi Moreau

Volume 70, numéro 4, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092912ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1092912ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (imprimé)

2371-4913 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moreau, R. (2003). LE PRÉSENT SYMPOSIUM. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 70(4), 539–540.
<https://doi.org/10.7202/1092912ar>

LE PRÉSENT SYMPOSIUM

par Rémi Moreau

Dans l'édition de juillet 2002 de cette Revue, nous avons profité, dans le cadre de l'activité « Les discours de Genève », qui se tenait à Montréal en mai 2002, de la présence de M. Gilles Benoist, président du directoire de CNP Assurances, le premier assureur de personnes en France, pour publier un texte qu'il nous a remis sur le développement de la bancassurance en France et dans le monde. Dans ce numéro, nous avons également publié les commentaires des panelistes à une table ronde, suivant la conférence, à laquelle participaient, outre M. Benoist, M. François Joly, président de Desjardins, Sécurité financière et M. Bernard Dorval, vice-président exécutif de la Banque TD, responsable des produits bancaires et d'assurance, sur la situation de la bancassurance canadienne.

Dans ce numéro, nous récidivons sur la bancassurance, c'est-à-dire l'intégration des services bancaires et d'assurance au sein d'une même institution financière, tant le sujet est actuel et le concept stratégique pour les institutions bancaires : gagner des parts de marché dans un champ d'activités parallèle, tout en conservant ses clients.

Si le concept de bancassurance est encore ignoré par les autorités gouvernementales canadiennes, nous ne pouvons manquer de constater, à l'inverse, une montée en puissance des bancassureurs européens, dont les parts de marché furent estimées à 10 % à l'horizon de 2010 par Solving International (lire « L'Argus de l'assurance », édition du 21 décembre 2001). Uniquement dans l'Hexagone, tel que le souligne dans ce numéro notre collaborateur Bertrand Venard, les banques françaises sont devenues, avec plus de 50 % des parts du marché, les acteurs dominants du marché de l'assurance française.

Dans un premier temps, passant en revue le secteur des services financiers canadiens dans la foulée des récentes réformes, le soussigné ne manque pas de conclure que le concept de bancassurance est encore ignoré par le ministre canadien des Finances, responsable du secteur, sauf au Québec, en ce qui concerne les institutions de juridiction québécoise, alors que son alter ego, l'assurbanque (c'est-à-dire les opérations bancaires par les sociétés d'assurance) est maintenant permis.

Puis, notre collaborateur Bertrand Venard poursuit avec deux articles sur la bancassurance française. Le premier porte sur une application de l'analyse de la bancassurance en France. Il a pour objectif de mettre en évidence, dans le cadre de la théorie des ressources, les ressources clés et leurs modes de combinaison par les banques pour fonder un avantage concurrentiel. Le second article de l'auteur s'inscrit dans une tendance incontournable, l'émergence d'un vaste marché électronique. L'auteur signale que l'e-bancassurance offre une dynamique supplémentaire de convergence. Il montre que la première étape de développement de la bancassurance en France était fondée sur la diminution des coûts de transaction alors que la deuxième étape repose, en plus, sur une restructuration de la relation entre les opérateurs de la bancassurance et les consommateurs.

Ensuite, Jérôme Cornu explique le développement de la bancassurance en France, caractérisé par une certaine maturité en assurance vie et quelques difficultés en assurance de dommages.

Enfin, Camille Fortier, le premier vice-président exécutif de Réseau Desjardins, explique un modèle d'affaires exclusif à Desjardins dans le cadre de la caissassurance. Essentiellement, il consiste à intégrer, aux activités courantes des caisses, l'offre de services-conseils et de produits d'assurance de personnes, par l'entremise d'un conseiller en sécurité financière salarié à l'emploi de Desjardins Sécurité financière. Au cœur de ce modèle d'affaires, la qualité du service conseil occupe une place prépondérante.